



Revenir sur un don...

Par **Gael00999**, le **04/03/2019** à **15:17**

Bjr

Une amie a acquis un terrain pour la propriété duquel elle a fait inscrire le nom de son conjoint sur l'acte notarial. La contrepartie était tacitement de pérenniser la relation conjugale et l'exploitation commune du terrain pour un projet agricole, avec achat de matériel en commun. Mais, le conjoint n'a rien payé pour le terrain.

Cette amie et son conjoint se sont séparés et ce dernier la menace, lui réclame de l'argent, la totalité des outils et ne veut pas retirer son nom de l'acte notarial. Que conseiller à mon amie?